PRIX de la RECHERCHE

INHESJ

PREMIÈRE ÉDITION

Pour la première fois en 2017, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice récompensera, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une thèse soutenue au cours de l'année 2015 ou 2016 par le *prix de la recherche INHESJ*. Cet établissement placé sous la tutelle du Premier ministre propose depuis 27 ans, outre une gamme étendue de formations, des travaux de recherche – principalement au sein de son département *Études et Recherches* – en lien avec les services opérationnels, les décideurs publics et les universités.

Ce prix vise à distinguer une thèse en sciences humaines et sociales ou en droit portant sur les thématiques de sécurité et de justice. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique de décloisonnement entre le monde opérationnel – notamment des forces de l'ordre et des juridictions – et le monde de l'université et de la recherche.

Ce prix viendra récompenser la qualité d'un travail de recherche francophone consacré à un sujet d'actualité. Il est ouvert à des travaux portant sur des sujets divers qui relèvent d'une analyse des risques et menaces pesant sur le monde contemporain et qui apportent des éléments de compréhension. Ce travail devra en outre s'inscrire dans une approche croisée entre théorie et recherche empirique et dans une analyse des rapports entre les acteurs opérationnels et ceux de la recherche. Il devra enfin être susceptible d'alimenter et d'enrichir la réflexion des pouvoirs publics.

CONDITIONS

Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016. Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- une lettre de candidature ;
- une version papier de la thèse ainsi qu'un résumé de 4 pages maximum ;
- la version électronique de la thèse ainsi qu'un résumé de 4 pages maximum ;
- le rapport de soutenance (si disponible) ;
- la liste des publications du candidat ;
- le CV mentionnant notamment les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du candidat.

Le dossier de candidature devra être transmis par courriel à l'adresse suivante :
prix-recherche@inhesj.fr
et par courrier postal recommandé à l'adresse suivante :

INHESJ – Prix de la recherche
École Militaire
1, Place Joffre – Case 39
75700 Paris 07 SP

La date limite de soumission des dossiers est fixée au 2 janvier 2017.

La dotation attribuée à la thèse sélectionnée sera d'un montant de 3 500 euros avec la possibilité d'une publication à la documentation française.

Le prix sera remis par le Secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche en avril 2017 au cours d'une cérémonie qui se déroulera à l'École Militaire.